



RAPPORT FINANCIER

Réseau National des Juniors Associations
Exercice



Assemblée Générale
du 20 mars 2021





SOMMAIRE

◇ I. Les produits	3
II. Les charges	5
III. Résultat de l'exercice	7
Annexe 1 - Le compte de résultat 2020	8
Annexe 2 - Le bilan au 31 décembre 2020	10
Bilan actif	10
Bilan passif	11

L'exercice comptable présenté dans ce rapport a débuté le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre 2020.



I. Les produits

I.I. Détail des produits

En 2020, le montant total des produits s'élève à **312 606,85 €** soit la répartition suivante en volume et en parts :

	2019	2020	Evolution
Subv MEN- DJEPVA (jeunesse / vie asso)	120 000 €	120 000 €	→
Subv FONJEP (aide aux postes)	21 492€	21 150 €	→
Subv MEN - DGESCO (scolaire)	5 000 €	5 000 €	→
Subv FDVA (Fond Développement vie associative - formation)	22 400 €	30 100 €	↗
Subv ANCT (politique de la ville)	35 000 €	35 000 €	→
Subv CCMSA (Caisse centrale Mutualité Sociale Agricole)	12 500 €	12 500 €	→
Subv Ministère de la Culture	0 €	10 000 €	↗
Subv CNAF	20 250 €	20 250 €	→
Cotisations des JA	7 425 €	6 270 €	↘
Autres produits d'exploitation et financier	5 498,72 €	2 282,60 €	↘
Autres produits	826,14 €	544,98 €	↘
Reprise provisions diverses	20 030,29 €	0 €	↘
Produits s/ exercices antérieurs	0 €	2009,27 €	↗
Report de subvention année précédente	15 000 €	47 500 €	↗
Contribution volontaire <i>(non comptabilisé officiellement en 2019)</i>	27 570,14 €	25 631,18 €	↘
Total produits	285 422,15 €	338 238,03€	↗

I.II Analyse des produits

Les financements publics sont garantis par deux CPO, des partenariats annuels renouvelés mais aussi par de nouveaux partenaires ponctuels pour assurer le développement des projets du RNJA.

Les subventions publiques représentent **exceptionnellement, en 2020, 89 % du budget.**

- > Le RNJA a renouvelé, en 2019, sa convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) pour la période 2019-2021 avec le Ministère de l'Education nationale via sa Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (**DJEPVA**) à hauteur de 120 000€ annuellement, à laquelle sont liés les 3 postes FONJEP dont bénéficie le RNJA à hauteur de 7 164€ chacun (auquel des frais de gestion sont appliqués). Le montant est donc fixe en 2020.
- > En 2020, le RNJA a bénéficié d'un avenant de sa CPO avec la Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (**CCMSA**) à hauteur de 12 500€ annuelle, identique à l'année précédente. Cette CPO sera renouvelée en 2021.
- > Le RNJA est toujours en CPO (2019-2022) avec la Caisse Nationale des Allocations Familiales (**CNAF**) pour un montant de 20 250 € annuel.

- > Le RNJA a pu renouveler sa convention annuelle avec l'**ANCT** - Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ex-Commissariat Général à l'Egalité des Territoires - CGET) à hauteur de 35 000€ en 2020.
- > Le soutien du Ministère de l'Education nationale via sa Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) est resté stable, à hauteur à 5.000€ en 2020.
- > En 2020, le RNJA a eu l'opportunité d'être soutenu par le **Ministère de la Culture** à hauteur de 10 000€.
- > Le financement du Fonds de Développement de la Vie Associative (**FDVA**) – **Formations** a augmenté en 2020 permettant au RNJA de bénéficier d'un financement de 30 100€.

Une augmentation relative des produits

Les produits ont augmenté entre l'exercice 2019 et 2020, passant de 285 422,15 € à 338 238,03€ soit une augmentation de **52 815.88 €**. Cette augmentation s'explique notamment par un report de subvention important réalisé en 2019 pour 2020 ainsi que la comptabilisation, nouvelle, des contributions volontaires.

Fonds privés

En 2020, le RNJA n'a pas sollicité de fonds privés.

Ressources propres

- > Le montant total des cotisations des Juniors Associations s'élève à 6 270€, en diminution par rapport à l'année précédente, ce qui peut être relativement logique du fait de la diminution du nombre de Juniors Associations habilitées (1 134 en 2019 à 914 en 2020) et la mise en place par le Réseau d'une procédure de réhabilitation allégée, permettant aux Juniors Associations habilitées entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 avril 2020 de ne pas avoir de nouvelle cotisation à régler dans le cadre de leur réhabilitation entre mai et décembre 2020, suite à la crise sanitaire.
- > Les autres ressources propres du RNJA sont constituées de la facturation de prestations d'envoi de matériel pédagogique à des partenaires du Réseau, de produits financiers et de produits sur exercices antérieurs.

Contributions en nature

Avec la mise en place du nouveau plan comptable associatif, à partir de l'année 2020, le RNJA comptabilise des contributions en nature pour un montant total de **25 361,18 €**. Il s'agit notamment :

- > De la mise à disposition gratuite par la **Ligue de l'enseignement** de ses locaux 38 m² ;
- > Les **administrateur·rice·s nationaux·ales** peuvent également être mis à contribution en dehors de leur mandat, pour soutenir l'activité du RNJA (aide à la gestion administrative, rédaction d'articles...) en fonction de leurs compétences.

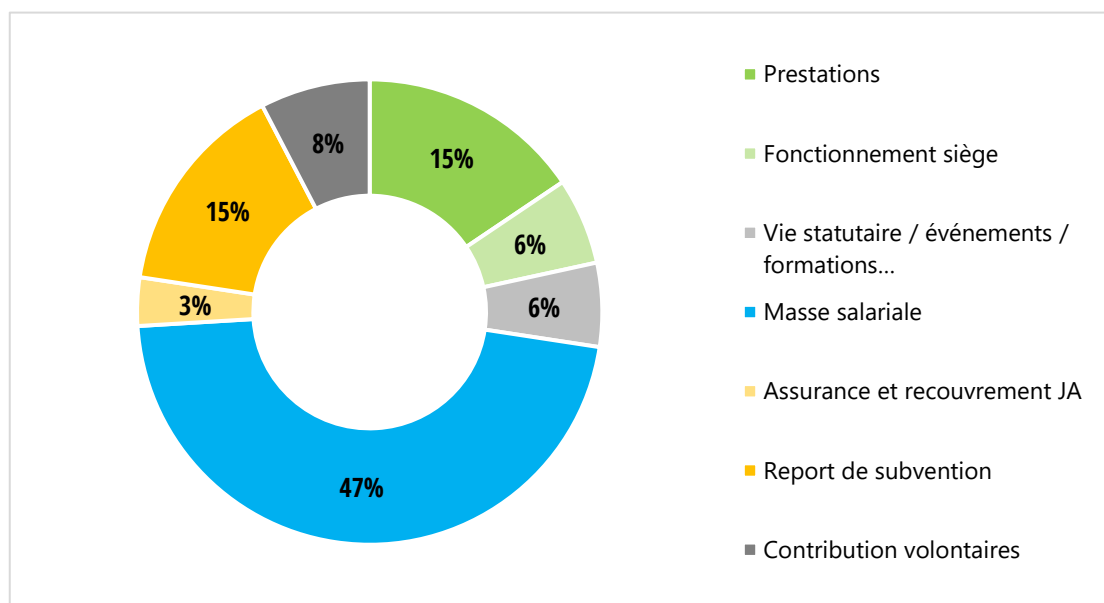
II. Les charges

II.I. Détail et répartition des charges

En 2020, le montant total des charges s'élève à **335 532,93 €** soit la répartition suivante en volume et en parts :

	2019	2020	Evolution
Prestation (site, graphiste, communication, étude...)	20 356,80 €	52 229 €	↗
Fonctionnement Siège	18 039,32 €	20 196,75 €	↗
Vie statutaire / événements / formations	34 887,23 €	19 551,48 €	↘
Rencontres JA	10 404,60 €	0 €	↘
Masse salariale	135 517,03 €	156 453,66 €	↗
Assurance et recouvrement JA	14 482,76 €	11 270,86 €	↘
Report de subvention et provision	47 500,00 €	50 200,00 €	↗
Contribution volontaire <i>(non comptabilisé officiellement en 2019)</i>	27 570,14 €	25 631,18 €	↘
Total	281 187,74 €	335 532,93 €	↗

EXERCICE 2020 – CHARGES



II.I. Analyse des charges

Les charges ont augmenté entre l'exercice 2019 et 2020, passant de **281 187,74 €** à **335 532,93 €** soit une différence de **54 345,19 €**

Les prestations

Les principales dépenses de **prestations** sont les suivantes :

- > Prestations liées au développement d'un projet lié aux jeunes habitant·e·s des Quartiers de la Politique de la Ville (26 800€)
- > Prestations liées à l'étude sur les pratiques culturelles et artistiques des Juniors Associations - retranscription, analyse des entretiens (10 400€)
- > Prestations liées à la réalisation et à la publication de nouveaux outils pédagogiques (8 000€)
- > Prestations liées à l'analyse des données d'une enquête sur les Accompagnateur·rice·s Locaux·ales (6 300€)
- > Prestations liées au développement des outils numériques (3 000€)

La vie statutaire et les événements

Le poste lié à la **vie statutaire, événement, formation** a fortement diminué entre 2019 et 2020, la crise sanitaire ayant empêché le Réseau de se réunir cette année. L'Assemblée Générale 2020 s'est déroulée à distance, tout comme 5 réunions des membres du Conseil d'Administration sur 7. Enfin, habituellement une quinzaine de rencontres de Juniors Associations ont lieu chaque année : cette année particulière n'aura vu aucun regroupement de jeunes au niveau départemental ou régional. Une provision de 5 800 € a été réalisée concernant la prise en charge de billets de train auprès d'une agence de voyage et une provision de 5 000€ a été réalisée pour l'année 2021 et l'ensemble des événements prévus dans le cadre du grand projet national.

Le RNJA avait provisionné en 2019 pour 2020, 10.000€ pour l'organisation de rencontres de Juniors Associations et 10.000€ constituait un fond d'urgence. Ces deux projets n'ayant pu être mis en œuvre en 2020, le Conseil d'Administration propose de les garder pour l'année 2021.

L'assurance

Le poste « **assurance et recouvrement** » est en baisse, dû notamment à la diminution du nombre de jeunes engagé·e·s qui passe de 13 605 en 2019 à 10 101 en 2020. L'assurance est, pour rappel, payée individuellement pour chacun·e des membres de JA par le RNJA.

Les charges du siège

Le Réseau tente toujours de maîtriser au maximum les charges du Siège en ce qui concerne la téléphonie, l'affranchissement et la reprographie. Cependant, les différents confinements ont nécessité des investissements et charges supplémentaires en ce qui concerne les outils numériques, logiciels, de nouvelles lignes téléphoniques etc...

La masse salariale

La hausse de la masse salariale s'explique par la continuité de la reconfiguration salariale entamée en 2019. À partir de septembre 2019, l'équipe salariée est passée de 3 ETP salariés à 4,5 ETP et a conservé cette configuration jusqu'en décembre 2020. Ce montant s'explique aussi par une augmentation du point en 2020, passant de 6,24 à 6,32 et d'une rupture conventionnelle en août 2020.

Report de subventions

L'année particulière que fut 2020 a conduit le RNJA à ne pouvoir assurer plusieurs projets (notamment des rencontres) et à les reporter en 2021. De fait, en 2020, les fonds dédiés du RNJA sont de 44 700€ répartis comme suit :

- 20 000 € sur la convention avec la DJEPVA pour 2021 ;

- 4 000 € sur la convention avec le Ministère de la Culture pour 2021 ;
- 2 500 € sur la convention avec la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole pour 2021 ;
- 4 000 € sur la convention avec la Caisse Nationale des Allocations Familiales pour 2021 ;
- 14 700 € sur la convention avec le FDVA pour 2022.

Etats des provisions

L'année particulière que fut 2020 a conduit le RNJA à ne pouvoir assurer plusieurs projets (notamment des rencontres de JA et la création d'un fond d'urgence) et à les reporter en 2021. De fait, des provisions (20 000€) qui avaient été réalisées en 2019 pour l'année 2020 seront reportées pour l'année 2021.

III. Résultat de l'exercice

Avec un montant total des **charges de 335 532,93 €** et un montant total des **produits de 338 238,03 €**, le **solde du compte de résultats est positif et s'établit à 2 705,10 €**, en baisse par rapport à celui de l'année précédente qui s'élevait à 4 234,41€

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter ce solde **de 2 705,10 € au report à nouveau**, qui s'élèverait alors à 35 614,47 €.

Annexe 1 - Le compte de résultat 2020

RESEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS

Exercice clos le : 31 Décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	6 270,00	7 425,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de service		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	254 000,00	236 642,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		20 030,29
Utilisations des fonds dédiés	47 500,00	15 000,00
Autres produits	4 291,87	5 498,72
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	312 061,87	284 596,01
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Autres achats et charges externes	74 688,86	87 558,05
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	124 344,02	101 391,69
Charges sociales	32 109,64	34 125,34
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 217,81	1 499,71
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	5 871,20	102,90
Dotations aux provisions pour risques et charges	5 000,00	
Reports en fonds dédiés	45 200,00	47 500,00
Autres charges	20 438,22	8 952,05
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	309 869,75	281 129,74
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	2 192,12
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	544,98	826,14
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(III)	544,98
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(IV)	0,00
2 - RESULTAT FINANCIER	(III-IV)	544,98
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II-III-IV)	4 292,41

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion		
Sur opération en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		0,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	0,00	0,00
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0,00	0,00
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les revenus de capitaux mobiliers (VIII)	32,00	58,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	312 606,85	285 422,15
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	309 901,75	281 187,74
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	2 705,10	4 234,41
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier		
dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature	20 982,50	20 982,50
Bénévolat	4 648,68	6 587,64
TOTAL	25 631,18	27 570,14
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	20 982,50	20 982,50
Personnel bénévole	4 648,68	6 587,64
TOTAL	25 631,18	27 570,14

Annexe 2 - Le bilan au 31 décembre 2020

Bilan actif

RESEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS

Exercice clos le : 31 Décembre 2020

BILAN ACTIF

	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val. similaires	5 586,97	5 586,97	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	11 023,87	8 174,16	2 849,71	4 467,53
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	381,99		381,99	381,99
TOTAL (I)	16 992,83	13 761,13	3 231,70	4 849,52
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 613,80	133,22	2 480,58	7 484,65
Avances et acomptes versés sur commandes	7 057,35	5 871,20	1 186,15	
Autres créances	15 778,57		15 778,57	17 319,70
Valeurs mobilières de placement	298 104,54		298 104,54	250 138,56
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 519,90		4 519,90	12 473,52
Charges constatées d'avance	315,84		315,84	3 643,67
TOTAL (II)	328 390,00	6 004,42	322 385,58	291 060,10
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	345 382,83	19 765,55	325 617,28	295 909,62

RESEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS

Exercice clos le : 31 Décembre 2020

BILAN PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Réserves de trésorerie	35 000,00	35 000,00
Autres réserves		
Report à nouveau	32 409,37	28 174,96
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	2 705,10	4 234,41
Situation nette (sous total)	70 114,47	67 409,37
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	70 114,47	67 409,37
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	45 200,00	47 500,00
TOTAL (II)	45 200,00	47 500,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	60 680,58	55 680,58
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	60 680,58	55 680,58
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 464,60	32 014,99
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	14 966,39	18 632,93
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Autres dettes	110 171,24	73 171,75
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 020,00	1 500,00
TOTAL (IV)	149 622,23	125 319,67
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL	325 617,28	295 909,62



Il n'est jamais trop tôt pour agir !

Alors que la création d'associations loi de 1901 est, dans la pratique, encore réservée aux majeur·e·s, le RNJA propose aux jeunes de moins de 18 ans de se regrouper autour d'une idée, d'un projet, ou tout simplement d'une envie d'agir, dans une démarche qui comporte des possibilités équivalentes : la « Junior Association ».

Elle permet aux jeunes mineur·e·s d'être assuré·e·s dans leurs activités, de gérer eux-mêmes un compte bancaire, de bénéficier d'un accompagnement méthodologique et de gagner en crédibilité auprès des partenaires de leurs projets.

En animant la démarche Junior Association, le RNJA propose une relation nouvelle entre adultes et jeunes mineur·e·s : une majorité accompagnée, fondée sur des obligations réciproques, dans le respect de l'initiative, de la capacité d'action et de l'autonomie des jeunes.

Créé en 1998, le RNJA a déjà accompagné plus de 6 500 projets différents, soutenus par un réseau de 110 Relais départementaux·ales partout en France, tou·te·s convaincu·e·s que l'exercice concret de responsabilités dans un cadre collectif est une des conditions de l'épanouissement de la citoyenneté.

Pour en savoir plus : www.juniorassociation.org



RESEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS

3 rue Récamier
75007 PARIS

RAPPORT

de

FERCO S.A.S

Commissaire aux Comptes

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

---:---:---:---

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 MARS 2021



103, Avenue Raspail – 94250 Gentilly
Tél : 01.47.40.81.50
ferco@ferco-experts.fr
www.ferco-experts.fr

Monsieur le Président,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **RESEAU NATIONAL DES JUNIORS ASSOCIATIONS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ainsi, le poste fonds dédiés est alimenté par les fonds reçus de financeurs et non utilisés à la clôture de l'exercice. Ce poste est évalué par votre déléguée générale en fonction des actions menées sur l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Gentilly, le 5 mars 2021

Pour **FERCO S.A.S**
Commissaire aux Comptes
Jean - Christophe FORESTIER
Commissaire aux comptes

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val. similaires	5 586,97	5 586,97	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	11 023,87	8 174,16	2 849,71	4 467,53
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	381,99		381,99	381,99
TOTAL (I)	16 992,83	13 761,13	3 231,70	4 849,52
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 613,80	133,22	2 480,58	7 484,65
Avances et acomptes versés sur commandes	7 057,35	5 871,20	1 186,15	
Autres créances	15 778,57		15 778,57	17 319,70
Valeurs mobilières de placement	298 104,54		298 104,54	250 138,56
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 519,90		4 519,90	12 473,52
Charges constatées d'avance	315,84		315,84	3 643,67
TOTAL (II)	328 390,00	6 004,42	322 385,58	291 060,10
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	345 382,83	19 765,55	325 617,28	295 909,62

FERCO S.A.S
 Commissaire aux Comptes
 103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
 01.47.40.81.50

BILAN PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Réserves de trésorerie	35 000,00	35 000,00
Autres réserves		
Report à nouveau	32 409,37	28 174,96
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	2 705,10	4 234,41
Situation nette (sous total)	70 114,47	67 409,37
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	70 114,47	67 409,37
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	45 200,00	47 500,00
TOTAL (II)	45 200,00	47 500,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	60 680,58	55 680,58
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	60 680,58	55 680,58
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 464,60	32 014,99
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	14 966,39	18 632,93
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Autres dettes	110 171,24	73 171,75
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 020,00	1 500,00
TOTAL (IV)	149 622,23	125 319,67
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL	325 617,28	295 909,62

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	6 270,00	7 425,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de service		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	254 000,00	236 642,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		20 030,29
Utilisations des fonds dédiés	47 500,00	15 000,00
Autres produits	4 291,87	5 498,72
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	312 061,87	284 596,01
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Autres achats et charges externes	74 688,86	87 558,05
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	124 344,02	101 391,69
Charges sociales	32 109,64	34 125,34
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 217,81	1 499,71
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	5 871,20	102,90
Dotations aux provisions pour risques et charges	5 000,00	
Reports en fonds dédiés	45 200,00	47 500,00
Autres charges	20 438,22	8 952,05
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	309 869,75	281 129,74
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 192,12	3 466,27
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	544,98	826,14
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	544,98	826,14
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	0,00	0,00
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	544,98	826,14
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II-III-IV)	2 737,10	4 292,41

FERCO S.A.S

Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion		
Sur opération en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		0,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	0,00	0,00
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0,00	0,00
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les revenus de capitaux mobiliers (VIII)	32,00	58,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	312 606,85	285 422,15
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	309 901,75	281 187,74
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	2 705,10	4 234,41
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier		
dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature	20 982,50	20 982,50
Bénévolat	4 648,68	6 587,64
TOTAL	25 631,18	27 570,14
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	20 982,50	20 982,50
Personnel bénévole	4 648,68	6 587,64
TOTAL	25 631,18	27 570,14

RNJA

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29/11/1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 325 617,28 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 2 705,10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation en vigueur résultant :

- Du règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), en respectant le règlement n° 99-01 au titre des règles de comptabilisation des domaines spécifiques.
- Du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Plan Comptable Général, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2018 (JO du 30 décembre 2018).

Ces comptes annuels ont été établis le 11/03/21.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ◆ Continuité de l'exploitation,
- ◆ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ◆ Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Objet social, activités et moyens mis en oeuvre :

Alors que la création d'associations loi de 1901 est, dans la pratique, encore réservée aux majeurs, le RNJA propose aux jeunes de moins de 18 ans de se regrouper autour d'une idée, d'un projet, ou tout simplement d'une envie d'agir, dans une démarche qui comporte des possibilités équivalentes : la « Junior Association ».

Elle permet aux jeunes mineurs d'être assurés dans leurs activités, de gérer eux-mêmes un compte bancaire, de bénéficier d'un accompagnement méthodologique et de gagner en crédibilité auprès des partenaires de leurs projets.

En animant la démarche Junior Association, le RNJA propose une relation nouvelle entre adultes et jeunes mineurs : une majorité accompagnée, fondée sur des obligations réciproques, dans le respect de l'initiative, de la capacité d'action et de l'autonomie des jeunes.

Créé en 1998, le RNJA a déjà accompagné plus de 6 500 projets différents, soutenus par un réseau de 110 Relais départementaux partout en France, tous convaincus que l'exercice concret de responsabilités dans un cadre collectif est une des conditions de l'épanouissement de la citoyenneté.

Selon les termes de l'article 1er de ses statuts, l'association a pour objet « d'encourager la liberté d'expression des jeunes, l'esprit d'initiative et le renouvellement de la vie associative, dans le respect des valeurs de la République ; de créer un espace de citoyenneté pour les jeunes de moins de 18 ans ; de faciliter leur passage de la Junior Association à l'association de loi de 1901 ».

Le Réseau est animé et coordonné par une tête de réseau nationale ; le RNJA (Réseau National des Juniors Associations). Association loi 1901, elle est au service des Relais départementaux, des Juniors Associations et de leurs Accompagnateurs Locaux. Sa mission principale est de promouvoir l'engagement des jeunes. A cette fin, elle accompagne le développement de la démarche Junior Association via un système d'habilitation, produit des études sur les modalités d'engagement des jeunes mineurs, développe des outils pédagogiques à destination de son réseau, porte un plaidoyer sur le droit d'association des mineurs et organise des événements et rencontres de jeunes engagés.

Faits caractéristiques :

L'épidémie de Covid-19 a particulièrement impacté le Réseau qui a recentré ses activités sur le développement de ressources pédagogiques au sens large.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

◆ Agencements et aménagements des constructions	5 ans
◆ Mobilier de bureau	5 ans
◆ Matériel de bureau et informatique	3 ans

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds dédiés :

La partie non utilisée des subventions fait l'objet d'un report au bénéfice de l'exercice suivant. Cette ligne apparaît en charges d'exploitation sur la ligne report des ressources non utilisées des exercices antérieurs, et au passif du bilan sous le vocable fonds dédiés

Informations Complémentaires :

Etat des dettes fiscales et sociales	Etat joint
Etat des immobilisations	Etat joint
Etat des provisions	Etat joint
Etat des créances	Etat joint
Etat des échéances de créances et dettes	Etat joint

Engagements financiers :

Variation des fonds propres	Etat joint
Fonds dédiés	Etat joint
Détail des subventions	Etat joint
Engagements donnés	Etat néant
Crédit-bail	Etat néant
Participations	Etat néant
Indemnités de départ à la retraite	Etat néant

SUIVI DES IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

I - IMMOBILISATIONS				
Rubriques	Montant au début de l'exercice A	AUGMENTATIONS Acquisitions de l'exercice B	DIMINUTIONS Cessions / Rebus de l'exercice C	Montant à la fin de l'exercice D = A + B - C
Immobilisations incorporelles	5 586,97			5 586,97
Immobilisations corporelles	10 423,88	599,99		11 023,87
Immobilisations financières	381,99			381,99
Total	16 392,84	599,99	0,00	16 992,83

II - AMORTISSEMENTS				
Rubriques	Montant au début de l'exercice A	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice B	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice C	Montant à la fin de l'exercice D = A + B - C
Immobilisations incorporelles	5 586,97			5 586,97
Immobilisations corporelles	5 956,35	2 217,81		8 174,16
Immobilisations financières				
Total	11 543,32	2 217,81	0,00	13 761,13

III - DEPRECIATIONS ET PROVISIONS				
Rubriques	Montant au début de l'exercice A	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice B	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice C	Montant à la fin de l'exercice D = A + B - C
Provisions pour risques et charges	55 680,58	5 000,00	0,00	60 680,58
Provisions pour risque	55 680,58	5 000,00		60 680,58
				0,00
Provisions dépréciations	133,22	5 871,20	0,00	6 004,42
Sur autres créances	133,22			133,22
Sur fournisseurs débiteurs		5 871,20		5 871,20
				0,00
Total	55 813,80	10 871,20	0,00	66 685,00

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	A l'ouverture de l'exercice			Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	Montant Global avant règlement ANC 2018-06	Impact du règlement ANC 2018-06	Montant Global avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres							
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres statutaires							
Fonds propres complémentaires							
Fonds propres avec droit de reprise							
Fonds propres statutaires							
Fonds propres complémentaires							
Ecarts de réévaluation							
Réserves							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves pour projet de l'entité							
Réserves de trésorerie	35 000,00		35 000,00				35 000,00
Autres réserves							
Report à nouveau	28 174,96		28 174,96	4 234,41			32 409,37
Résultat de l'exercice	4 234,41		4 234,41	-4 234,41	2 705,10		2 705,10
Situation nette	67 409,37	0,00	67 409,37	0,00	2 705,10	0,00	70 114,47
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Fonds Dédiés	47 500,00		47 500,00		45 200,00	-47 500,00	45 200,00
Provisions réglementées							
Total	114 909,37	0,00	114 909,37	0,00	47 905,10	-47 500,00	115 314,47

DETTES FISCALES ET SOCIALES	31/12/2020	31/12/2019
Dettes provisionnées sur congés payés	5 022,86	6 700,73
URSSAF	3 325,90	4 261,00
CIPC	993,45	1 297,09
Mutuelle	227,64	209,56
CPM	487,61	160,50
Charges sociales sur congés payés	2 611,88	3 484,38
Formation professionnelle continue	2 029,05	2 088,67
Etat - prélèvement à la source	236,00	373,00
Etat, impôts	32,00	58,00
TOTAL	14 966,39	18 632,93

AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT	31/12/2020	31/12/2019
Dettes Juniors Associations	45 185,24	10 771,14
Fonds Urgence Juniors associations	10 000,00	10 000,00
Rencontres Juniors associations	10 000,00	10 000,00
Evenement national	33 000,00	33 000,00
Subventions à reverser	11 986,00	9 192,28
ASP emploi Tremplin	0,00	208,33
Etat, Subventions à reverser		
TOTAL	110 171,24	73 171,75

FERCO S.A.S

Commissaire aux Comptes
103 Av. Raspail - 94250 GENTILLY
01.47.40.81.50

AUTRES CREANCES	31/12/2020	31/12/2019
Subventions	6 075,00	6 246,00
Remboursement des JA en attente	798,57	366,92
Avances de trésorerie consenties	8 905,00	10 840,00
TOTAL	15 778,57	17 452,92

ECHEANCES CREANCES ET DETTES AU 31/12/2020

ETAT DES CREANCES	Brut	A 1 an au +	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
. Créances rattachées à des participations			
. Prêts			
. Autes immobilisations Financières	381,99		381,99
ACTIF CIRCULANT			
. Clients, usagers et comptes rattachés (+ factures à établir)	2 613,80	2 613,80	
. Personnel et comptes rattachés			
. Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
. Etat, Impôts et taxes			
. Autres créances et fournisseurs débiteurs	22 835,92	22 835,92	
. Charges à Répartir			
. Intérêts d'emprunts à étaler			
. Charges constatées d'avance	315,84		
TOTAL	26 147,55	25 449,72	381,99

ETAT DES DETTES	Brut	A 1 an au +	A plus d'un an
EMPRUNTS			
. Emprunts auprès des éts de crédit (+ intérêts courus non échus)			
. Emprunts et dettes diverses (+ intérêts courus non échus)			
. Autres dettes diverses			
AUTRES DETTES			
. Avances reçues des organismes et usagers créditeurs			
. Fournisseurs et comptes rattachés	23 644,60	23 644,60	
. Dettes fiscales et sociales	14 966,39	14 966,39	
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0,00	
. Autres Dettes	110 171,24	110 171,24	
. Produits constatés d'avance	1 020,00	1 020,00	
TOTAL	149 802,23	149 802,23	0,00

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

Variation des Fonds dédiés issue de	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisations en cours d'exercice	A la clôture de l'exercice	
			Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subventions d'exploitation	47 500,00	47 500,00	45 200,00	45 200,00
Ministère chargé de la Ville et du Développement, Direction générale des Collectivités Locales (DGCL)	35 000,00	35 000,00		0,00
Développement des Juniors associations dans les territoires Politique de la Ville				
Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (DJEPVA)	12 500,00	12 500,00	20 000,00	20 000,00
Soutien au développement des Juniors associations				
Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports, Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)			14 700,00	14 700,00
Soutien au développement de la vie associative				
Ministère de la Culture			4 000,00	4 000,00
Etude sur les pratiques culturelles et artistiques				
Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)			2 500,00	2 500,00
Soutien au développement dans les territoires ruraux				
Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)			4 000,00	4 000,00
Soutien aux fonctions de tête de réseau				
Contributions Financières Mécènes	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	47 500,00	47 500,00	45 200,00	45 200,00

DETAIL DES SUBVENTIONS

Subventionneurs	2020	2019
Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (DJEPVA) - CPO 2019-2021	120 000,00	120 000,00
Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (FONJEP) - CPO 2019-2021	21 150,00	21 492,00
Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports, Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)	30 100,00	22 400,00
Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, Direction Générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)	5 000,00	5 000,00
Ministère de la Culture	10 000,00	
Ministère chargé de la Ville et du Développement, Direction générale des Collectivités Locales (DGCL)	35 000,00	35 000,00
Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) CPO 2019-2021	20 250,00	20 250,00
Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)	12 500,00	12 500,00
Total	254 000,00	236 642,00